

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION 2024\_125

**Objet : Soutien en vue de l'approbation du projet « Géopark Transmanche » porté par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et les Kent Down National Landscape et des géosites associés sur le territoire de Cœur de Flandre aggro**

**Séance du mardi dix sept septembre deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente**

**Présents (55) :**

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

**Procurations (20) :**

Arnaud DEVILLEZ à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA à Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE à Philippe GRIMBER - Pierre GRANDGENEVRE à Brigitte GALLI - Marc DEHEELE à Joël VERMEULEN - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL à Céline SAUZEAU - Pascal DECOOPMAN à Didier TIBERGHIEU - Jean-Michel PLAETEVOET à Sandrine KEIGNAERT - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Elizabeth BOULET à Luc EVERAERE - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Marie SANDRA à Roger LEMAIRE - Jean-Luc DEBERT à Jean-Luc SCHRICKE - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Dorothée DEBRUYNE à Joël DEVOS - Elizabeth GRESSIER à Dominique JOLY - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Anne VANPEENE à Valentin BELLEVAL

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

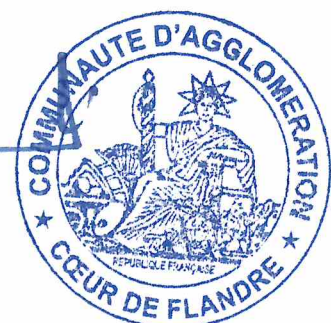
**Nombre de votants : 75**

**Secrétaire de séance : Frédéric JUDE**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION 2024\_125

**Objet : Soutien en vue de l'approbation du projet « Géopark Transmanche » porté par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et les Kent Down National Landscape et des géosites associés sur le territoire de Cœur de Flandre agglo**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Cœur de Flandre agglo, notamment la compétence en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

Vu la sollicitation du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale auprès des EPCI et des communes concernées par le projet de candidature au label « Géopark mondial UNESCO », en vue de soutenir ledit projet et pour la validation des géosites situés sur leur territoire ;

Considérant que le projet « Géopark Transmanche » est une véritable opportunité pour nous mener vers une nouvelle voie de dynamisation de nos territoires d'exception, au travers de la compréhension et de la lecture du patrimoine géologique et des patrimoines associés ;

Considérant que le projet de « Géopark Transmanche » est un label décerné par l'UNESCO, de sensibilisation et de valorisation du patrimoine géologique et n'impose aucune protection, réglementation ou taxation particulières ;

Vu la cartographie annexée à la présente délibération, représentant le périmètre du projet de Géopark Transmanche et les géosites associés ;

**Il vous est proposé :**

- de donner son plein soutien à la candidature portée auprès de l'UNESCO par le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et les Kent Down National Landscape (Royaume Uni) pour la labellisation du « Géopark Transmanche »,
- de valider le tracé géographique proposé au classement UNESCO par le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale au sein de Cœur de Flandre agglo, la commune concernée étant Noordpeene,
- d'autoriser le Président ou son représentant à passer tous les actes et à signer tous documents afférents à cette délibération.

**Vote :**

**Pour : 75**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance,

  
Frédéric JUDE



Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 17 septembre 2024,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

  
Valentin BELLEVAL

